Zeitschrift: Revue suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 142 (2021)
Heft: 8

Rubrik: Revue de presse

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Juin 2021

A l'école des abeilles

(14 juin 2021, La Région Nord vaudois, Christelle Maillard. Photos Francis Saucy)

Grâce à Dominique Gonin, les écoliers sont désormais vaccinés contre la peur des abeilles. Leur maîtresse, en revanche, ne peut pas en dire autant ! Il est à peine dix heures du matin et la cour de récré est déjà envahie par un essaim de mini-cosmonautes. Mais ces explorateurs qui avancent en file indienne ne sont pas là pour partir à la conquête de l'espace, mais de la nature, les pieds bien ancrés sur leur terre de Concise. Chaque semaine, les écoliers du collège Henri-Dès ont le droit d'assister à un cours d'apiculture avec Dominique Gonin. Et ce jour-là, les classes défilent les unes après les autres pour aller à la rencontre des abeilles.

Juste après la récréation, ce sera au tour de Jocelyne Ray et de ses 5-6P d'enfiler leur tenue. Mais avant la sonnerie, la maîtresse demande quelques précisions à l'expert. « Si vous voyez une personne tout au fond qui ne bouge plus, ce sera moi ! » rit-elle, même si elle est visiblement peu à l'aise avec l'exercice qui l'attend. « D'habitude, Dominique Gonin vient le vendredi et comme Jocelyne n'enseigne pas ce jour-là, elle n'a jamais pu suivre cet atelier. Ce sera la première fois pour elle », commente Cathy Sueur, compatissante.

« On était comme elle au début, mais maintenant on s'est tous habitués », renchérit un de ses collègues. L'heure fatidique arrive et les enfants se ruent vers leur équipement. L'enseignante, elle, garde son sang-froid et aide les enfants à s'habiller. Puis elle s'approche de l'envoyée spéciale de La Région, venue découvrir cette activité scolaire, afin de trouver un peu de réconfort auprès de quelqu'un de tout aussi inquiet qu'elle. « On se comprend vous et moi », sourit-elle.

C'est parti ! Entourant les sept ruches de l'école, les enfants écoutent attentivement l'apiculteur. « Ce matin, on va remplacer le cadre de la ruche d'exposition, qui n'a plus de miel, avec un autre pour que les abeilles aient à manger, explique le passionné. Et on va aussi contrôler si la reine a pondu. » Sans attendre, il distribue les accessoires à ses assistants du jour : enfumoir, lève-cadres, brosse à abeilles, etc. L'expert en profite pour leur poser quelques questions, histoire de vérifier qu'ils ont bien retenu la leçon.

Un vestiaire peu banal à l'école primaire de Concise

« Pourquoi les abeilles sont tout excitées là autour de la ruche ? » Et une fillette de répondre : « Parce qu'il y a du miel sur la plaque ! » Et c'est une bonne réponse. « Vous êtes vraiment supers ! » Alors que la grande opération de la matinée arrive à bout touchant, un « aïe ! » retentit au milieu du brouhaha. « Il y a eu une petite piqûre ? Mince,

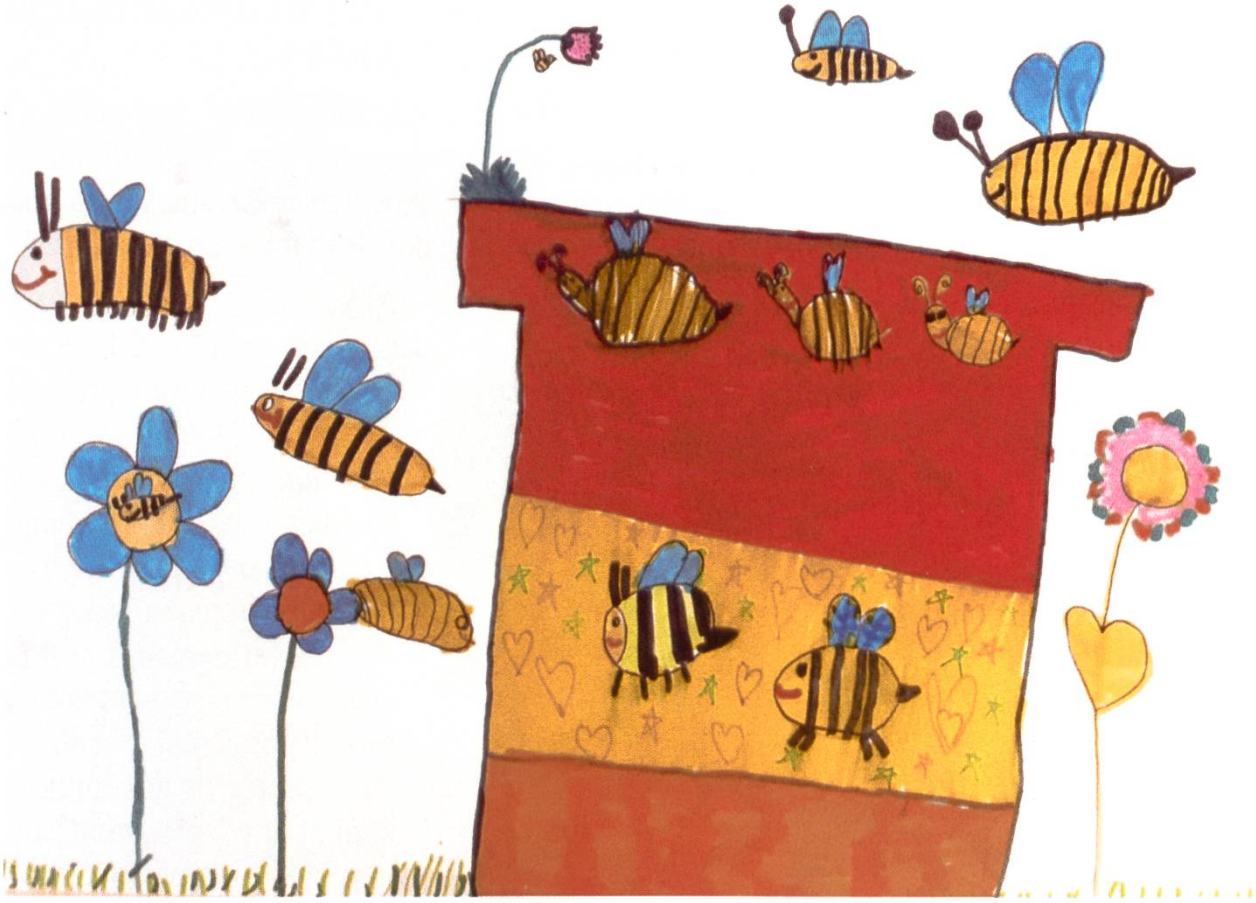

Dessin d'une des enfants de l'une des classes de l'école de Concise réalisé pour la Revue suisse d'apiculture

c'est la première de l'école, souligne l'apiculteur. Tu serres où elle a piqué pour faire sortir le venin, comme ça tu auras mal quelques minutes seulement. » Alors que d'autres seraient peut-être partis en criant et en gesticulant dans tous les sens, le jeune écolier est resté stoïque.

Pas un pleur, pas un mouvement : il sait que la meilleure chose à faire est de rester calme quoi qu'il arrive. Et le cours continue gentiment. Maintenant que la ruche est ouverte, les petits apiculteurs doivent vérifier s'il n'y a pas de larves dans les cellules royales. « Non, quelle catastrophe ! » déplore Dominique Gonin. Peut-être que la reine est allée se faire féconder mais elle n'a pas encore pondu.

A la question : « Qu'avez-vous le plus aimé ? » les enfants ont répondu : « Caresser les abeilles »

« Les enfants et la maîtresse devront attendre la semaine prochaine pour découvrir la suite de l'histoire. (…) Sept ruches sont installées à quelques pas du collège Henri-Dès, à Concise, depuis l'an dernier. La première récolte a permis de récupérer 200 kg de miel. Mais cela n'a pas suffi face à la demande des parents : les maîtresses ont dû faire un tirage au sort pour déterminer qui avait le droit d'acheter des pots de miel ! L'école a acheté les habits et une ruche de démonstration pour faciliter les activités avec les abeilles.

Abeilles des villes vs. abeilles des champs

(21 juin 2021, Swissinfo.ch, Marc-André Miserez)

Pas évident pour le profane d'identifier une des 615 espèces d'abeilles sauvages recensées en Suisse. Ces insectes discrets, auxquels la recherche commence à s'intéresser, sont pourtant au moins aussi importants que les abeilles domestiques pour la pollinisation.

Avec ses images d'un monde où fruits, légumes et fleurs deviendraient rares, plus petits et plus ternes, la mort des abeilles frappe les esprits. Mais de qui parle-t-on ? De notre chère abeille domestique ou des discrètes abeilles sauvages, encore largement méconnues ? Et à trop chouchouter l'une, comme on le fait en Suisse, ne risque-t-on pas de défavoriser les autres ?

« Si les abeilles disparaissaient, l'humanité n'aurait plus que quatre ans à vivre ». Attribuée à Albert Einstein, l'avertissement a fait le tour du monde. L'ennui, c'est qu'en fait, le génie de la physique n'a jamais dit ça. Mais l'image est bien pratique pour sensibiliser l'opinion à la problématique plus large de la perte de biodiversité. En réalité, sans les abeilles (et quelques autres insectes), nous mangerions surtout des céréales et du riz. 70 % environ de nos cultures dépendent fortement ou totalement d'une pollinisation animale. C'est le cas de

presque tous les fruits, les légumes, les oléagineux, les épices, le café et le cacao notamment.

L'abeille sauvage pond ses œufs et nourrit ses larves dans le sol ou dans du bois mort, mais on peut aussi lui installer des « hôtels ».

Rebaptisée « sentinelle de l'environnement », l'abeille domestique est devenue l'objet de toutes les attentions depuis que l'on sait que nos pesticides la tuent. Et puis l'abeille – qui vit avec nous depuis des siècles -, c'est tellement mignon (quand elle ne pique pas), et le miel, c'est tellement doux ! Aujourd'hui, nombre de citadins veulent leur ruche dans le jardin, sur le toit ou sur le balcon. Et si ce n'est pas possible, ils peuvent toujours en parrainer une à la campagne, « un moyen d'entretenir des abeilles sans en avoir », comme le note Francis Saucy, président de la Société romande d'apiculture.

Chouchou des médias, des politiques et du public, l'abeille à miel se porte donc plutôt bien en Suisse. « Le pays compte plus de 200 000 ruches. A raison de 20 à 80 000 individus par ruche, ce pourrait bien être l'insecte le plus abondant chez nous en termes de biomasse », avance Christophe Praz du laboratoire d'entomologie évolutive de l'Université de Neuchâtel. Les chiffres pour établir des comparaisons précises font défaut, mais plusieurs spécialistes estiment que la densité d'abeilles domestiques en Suisse serait la plus élevée d'Europe, et que le pays n'en a jamais eu autant qu'aujourd'hui.

Car même quand la météo est catastrophique, comme cela a été le cas ce printemps, les apiculteurs ont toujours la possibilité de nourrir leurs protégées avec du sirop de sucre.

Rien de cela pour les abeilles sauvages, ces grandes méconnues de la pollinisation. Pourtant, à côté de l'abeille domestique européenne [*apis mellifera*], on recense près de 16 000 espèces d'abeilles sauvages dans le monde dont 615 en Suisse. Ce qui ferait combien d'individus ? « On n'en a pas la moindre idée, parce que cela fait seulement une quinzaine d'années que l'on s'intéresse à elles », répond Max Huber, spécialiste amateur et autodidacte des abeilles, fondateur de l'association Urbanwildbees, qui milite pour sensibiliser le public à l'importance des abeilles sauvages.

Contrairement à leurs cousines domestiques, les abeilles sauvages ne font pas de miel, ne piquent généralement pas, vivent le plus souvent solitaires et pondent elles-mêmes leurs œufs (pas de reine), dans la terre, dans du bois mort ou dans des tiges végétales. De plus, là où l'abeille domestique peut aller chercher sa nourriture jusqu'à cinq kilomètres de sa ruche, les abeilles sauvages ne s'éloignent guère de plus de 300 à 500 mètres de leur nid.

Discrètes, mais tellement efficaces

Mis à part le bourdon, ce familier de nos jardins (qui en est une espèce), la plupart des abeilles sauvages passent donc inaperçues « ou alors, les gens les prennent pour des guêpes ou des fourmis volantes » explique Christophe Praz.

Pour discrètes qu'elles soient, ces auxiliaires du monde végétal n'est sont pas moins très efficaces. « Elles sont bien meilleures pollinisatrices que les domestiques », affirme Max Huber. « Parce qu'elles ont des poils sur les pattes, l'abdomen et le thorax qui leur permettent de récolter le pollen à sec, alors que l'abeille domestique doit le coller avec sa salive, et ensuite, ce pollen mouillé passe moins bien dans les fleurs ». En plus, les abeilles sauvages sont moins sensibles aux températures et au vent, et sortent même par gros temps. Avec tous ces atouts, les abeilles sauvages polliniseraient donc autant que l'abeille domestique, mais là encore, les chiffres manquent pour étayer cette estimation.

Une armée contre des soldats isolés

Mais la médaille a son revers : avec leur rayon d'action très limité, les abeilles sauvages sont extrêmement dépendantes de leur environnement. Il suffit qu'un pré disparaisse sous le bitume et les abeilles disparaissent avec. De plus, comme elles ne butinent souvent qu'une espèce ou une famille de fleurs, elles sont particulièrement sensibles à la perte de biodiversité. Alors, si en plus, on leur inflige la concurrence des abeilles domestiques… « C'est comme à un anniversaire : plus vous avez d'invités, plus petite sera la part de gâteau de chacun », souligne le défenseur des abeilles sauvages Max Huber. Et comme l'explique l'apiculteur Francis Saucy :

L'emplacement des ruches joue un grand rôle pour la santé des abeilles.

« Une colonie d'abeilles domestiques en quête de nourriture, c'est comme une armée qui se lance en rangs serrés sur un champ ».

« Dans une prairie très fleurie, cette concurrence ne pose pas de problème », précise le professeur Christophe Praz. « Par contre, dans une zone agricole intensive, où il y a déjà peu de fleurs, et plus rien à partir de juin, mettre des ruches dans les petites zones où il y a encore beaucoup de fleurs, c'est un problème pour tous les insectes pollinisateurs ». Dont les abeilles sauvages. Alors oui, suivant les lieux, les conditions ou les saisons, concurrence il y a effectivement. C'est notamment la raison pour laquelle les cantons alémaniques interdisent d'installer des ruches à proximité des réserves naturelles.

Greenwashing

Et en ville ? Comme le rapporte Max Huber, des études menées à Paris ont montré que l'explosion des ruches urbaines il y a une quinzaine d'années a conduit à un net recul des abeilles sauvages. Pour lui, la cause est entendue : « on ne va pas sauver la planète en mettant une ruche sur son balcon. Les abeilles domestiques ont effectivement des problèmes à cause des pesticides, mais elles ne sont pas en voie de disparition, contrairement à ce qu'on pense ».

Plus globalement, Christophe Praz ne se fait pas trop de souci pour l'avenir de la pollinisation. « Mais c'est mon avis personnel », précise-t-il. Pour lui aussi, « on a bien assez d'abeilles domestiques en Suisse. Parrainer une ruche ou en mettre une sur son balcon, c'est un peu du greenwashing. Par contre, il faut impérativement faire quelque chose pour préserver les fleurs, que ce soit en ville ou en campagne ».

Les mélanges de fleurs sauvages : sont-ils bons pour les abeilles, les papillons ou les oiseaux ? (15 juin 2021, RTS Un / A bon entendeur)

Visionnez l'émission sur https://www.rts.ch/emissions-az/tv

Les résultats d'une expérience au long cours. Les commentaires de D. Schäfer (Université de Berne), Les produits testés : Quedlinburger (Baldur-Garten.ch), Zollinger.bio, Mauser (Obi), Jardin Royal (Jumbo), Select (Wyssgarten.ch, Prairie fleurie (Bauhaus), Bodensee Blütenträume.ch, Biorga (Migros Do-it), Oecoplan (Coop), Sativa.

Abeilles : les 27 ouvrent la voie à d'autres efforts de protection

(28 juin 2021, ATS-AFP Luxembourg)

Les ministres européens de l'Agriculture se sont accordés lundi sur la manière de prendre en compte, dans l'évaluation des pesticides, leurs effets sur les colonies d'abeilles. Ils ont ainsi ouvert la voie à de nouvelles mesures contre le déclin de ces insectes. Les pesticides ne peuvent être autorisés dans l'UE que si « une évaluation complète des risques » a démontré l'absence de nocivité sur la santé humaine et d'effets « inacceptables » sur l'environnement. Mais les critères pour évaluer l'impact sur les abeilles n'avaient pas évolué depuis 2002, selon la Commission européenne. Saisie en mars 2019 par l'exécutif européen, l'Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA) a élaboré plusieurs scénarios permettant de fixer des « objectifs spécifiques » de protection des abeilles mellifères dans l'évaluation des pesticides.

Réduction maximale de 10 %

Parmi les diverses méthodes proposées, les ministres des Vingt-Sept, réunis au Luxembourg, ont conclu lundi que fixer un seuil de réduction « acceptable » de la taille des colonies d'abeilles « offrait une protection suffisante », selon un communiqué. Alors que les Etats étaient initialement très partagés sur le niveau de ce seuil, ils se sont finalement accordés sur « un taux de réduction maximum » de 10 % de la taille des colonies d'abeilles dans l'ensemble de l'UE.

Une baisse supérieure de la population d'abeilles serait donc considérée comme critique. Plusieurs Etats plaident pour abaisser encore ce seuil. 90 % des denrées alimentaires mondiales. « Les ministres sont convenus de la nécessité d'accroître les ambitions de l'UE en matière de protection des abeilles mellifères tout en veillant à ce que les mesures puissent être mises en œuvre par les Etats », indique le communiqué sans autre précision. Selon l'ONU, citée par le Conseil européen, les abeilles pollinisent 71 des 100 espèces cultivées fournissant 90 % des denrées alimentaires mondiales. Or ces dernières années, l'effondrement des populations d'insectes pollinisateurs, très vulnérables aux pesticides, menace des productions agricoles.

Le gouvernement français a d'ailleurs mis ce lundi en consultation un « plan pollinisateurs » visant à contrer le déclin des abeilles - un plan promis par Paris en août 2020 après la réintroduction temporaire des insecticides néonicotinoïdes, qualifiés de « tueurs d'abeilles », pour la culture de la betterave. Ce plan français prévoit d'évaluer le risque de tous les pesticides, dont les herbicides et fongicides, pour les pollinisateurs en vue d'une possible restriction, voire interdiction de traitement sur les cultures attractives en floraison, aujourd'hui applicable uniquement aux insecticides.

Publicité

A VENDRE

pour raison de santé

Belles ruches BD et DB divisibles complètes

pour Fr. 300.–

Contact et renseignements au 079 123 55 37